

L'argent n'est pas un problème. Par rapport aux étudiant·e·s d'autres universités, les normalien·ne·s ont des sources de revenus différentes et sont moins souvent conduit·e·s à s'inquiéter pour leurs études et à les abandonner

**Baptiste Coulmont (ISP, ENS Paris-Saclay)
et Marion Michel (IDHES, ENS Paris-Saclay)**

En nous appuyant sur une enquête par questionnaire menée simultanément dans différentes universités françaises, nous interrogeons les ressources détenues par les normalien·e·s ainsi que leurs pratiques de gestion budgétaire. Nous montrons que, si les normalien·ne·s partagent avec les étudiant·e·s des neuf autres universités partenaires des pratiques similaires, leur origine sociale combinée à l'attribution d'un salaire les conduit à avoir des usages différenciés de leurs revenus. Qu'ils/elles soient rémunéré·e·s ou non par l'École normale supérieure Paris-Saclay, ils/elles rencontrent moins souvent des difficultés budgétaires, exercent moins souvent une activité rémunérée et surveillent moins leurs comptes. Nous montrons enfin que cela est particulièrement vrai pour les normalien·ne·s-élèves qui rencontrent très peu de difficultés et d'angoisses dans leur parcours universitaire.

Introduction

À l'École normale supérieure Paris-Saclay, la majeure partie des étudiant·e·s sont rémunéré·e·s après une réussite au concours d'entrée. Ce statut d'élève normalien, ou de fonctionnaire stagiaire est adossé à une obligation d'engagement décennal, conçu à l'origine pour garantir le maintien dans la fonction publique des meilleur·e·s étudiant·e·s (Bataille, 2014). Quel effet a aujourd'hui cette rémunération sur les pratiques budgétaires et sur le quotidien des élèves de l'ENS ? À partir d'une enquête par questionnaire, nous montrons comment celle-ci introduit des différences de rapport à l'argent, à la fois par rapport aux étudiant·e·s d'autres universités et par rapport aux normalien·e·s étudiant·e·s, non rémunéré·e·s.

Des équipements financiers similaires

En novembre 2023, les étudiant·e·s du collectif POF (voir l'encadré méthodologique p. 4) ont pu recueillir 385 questionnaires à l'ENS Paris-Saclay et 11 799 questionnaires dans les neuf autres universités partenaires, dont 5 114 en L3, M1 et M2. Les études à l'ENS commençant en L3, nous ne gardons que l'échantillon composé des étudiant·e·s de L3, M1 et M2. Dans cette première partie, nous ne distinguons pas les normalien·ne·s-élèves des autres apprenant·e·s de l'ENS.

Normalien·ne·s et étudiant·e·s universitaires se ressemblent fortement sur le plan de l'équipement financier, c'est-à-dire sur le nombre et la nature des comptes détenus. Comme le montre le **tableau 1** une proportion similaire, environ 78 %, reçoit de l'aide des parents sous forme d'argent (par virement, chèque ou espèces). Et ce montant est fixe pour un

gros tiers de l'échantillon, normaliens comme étudiants des universités.

Il en va de même concernant les comptes courants et les comptes épargne : à l'ENS comme dans les autres universités environ 43 % des comptes courants ont été ouverts par des proches, 55 % directement par l'étudiant·e. Et la quasi-totalité des répondants ont déclaré avoir un compte courant (seuls 2 % se déclarant dans une autre situation).

La possession d'un compte épargne est presque universelle : à peine un·e étudiant·e sur dix se déclarant dans un autre cas. Toutes universités confondues, 50 % des comptes épargnes ont été ouverts par des proches, 40 % environ directement par l'étudiant·e. Et les pratiques parentales envers ces comptes sont semblables : dans près de six cas sur dix, les parents n'ont plus accès au compte. Ainsi seuls 20 % des répondant·e·s à l'enquête déclarent que les parents ont accès à leurs comptes et les consultent. Les étudiant·e·s universitaires déclarent plus souvent que les normalien·ne·s que les parents, tout en pouvant consulter leurs comptes, ne le font pas (19 % contre 14 %).

La pratique de « l'argent comme cadeau » est aussi très fréquente et ne différencie pas les normaliens des étudiant·e·s des universités partenaires : seuls 14 % des répondant·e·s, normalien·ne·s comme universitaires, ne reçoivent jamais d'argent à Noël ou pour leur anniversaire. Et la répartition des réponses – jamais, parfois, souvent, toujours – est très proche. De même l'utilisation de l'argent des fêtes est en grande partie semblable : 51 % des normalien·ne·s comme des étudiant·e·s universitaires le consacrent (en partie ou en totalité) à de l'épargne, 64 % pour des achats de loisir, de voyage ou de plaisir.

Ces résultats *a priori* surprenants rejoignent les enquêtes montrant que dans toutes les catégories de la population, les

Tableau 1. L'équipement financier

Question	ENS Paris Saclay ¹	Autres univ. ¹
Nombre de questionnaires	100 % (385)	100 % (5 114)
Proportion recevant de l'argent des parents	77 % (297)	79 % (4 018)
Le montant reçu varie-t-il ?		
Le montant est fixe	37 % (107)	37 % (1 451)
Le montant peut varier	63 % (184)	63 % (2 429)
Avez-vous un compte courant ?		
Oui, ouvert par des proches pour moi	42 % (152)	44 % (2 173)
Oui, ouvert par moi-même	56 % (203)	54 % (2 677)
Autre cas	2 % (7)	2 % (95)
Avez-vous un compte épargne ?		
Oui, ouvert par des proches pour moi	50 % (174)	51 % (2 371)
Oui, ouvert par moi-même	40 % (137)	38 % (1 789)
Autre cas	10 % (35)	10 % (487)
Possibilité parentale de consulter les comptes		
Non	57 % (217)	56 % (2 803)
Oui et ils/elles le font	21 % (80)	20 % (977)
Oui, mais ils/elles ne le font pas	14 % (54)	19 % (946)
Oui, mais je ne sais pas s'ils/elles le font	7 % (27)	5 % (275)
Recevez-vous de l'argent en cadeau ?		
Jamais	13 % (49)	15 % (765)
Parfois	33 % (123)	29 % (1 476)
Souvent	26 % (99)	26 % (1 320)
Toujours	28 % (107)	30 % (1 498)
... et l'utilisez-vous pour des achats-plaisir ?		
Non	36 % (122)	35 % (1 509)
Oui	64 % (214)	65 % (2 840)
... et l'utilisez-vous pour de l'épargne ?		
Non	49 % (164)	49 % (2 142)
Oui	51 % (172)	51 % (2 206)

¹ % (n).

Champ : étudiant-e-s de niveau L3, M1 et M2, non réponses exclues.

Lecture : 77 % des répondant-e-s de l'ENS déclarent recevoir de l'argent de leurs parents.

parents, et la famille de manière générale, éduquent leurs enfants à la gestion d'un budget en leur ouvrant un compte bancaire et en leur offrant de l'argent (Ducourant et al., 2023 ; Barnet-Verzat et Wolff, 2001).

Des situations différentes et des usages différenciés

Pourtant les situations concrètes des normalien-ne-s et des universitaires sont très différentes et conduisent à des usages bien distincts de l'argent reçu.

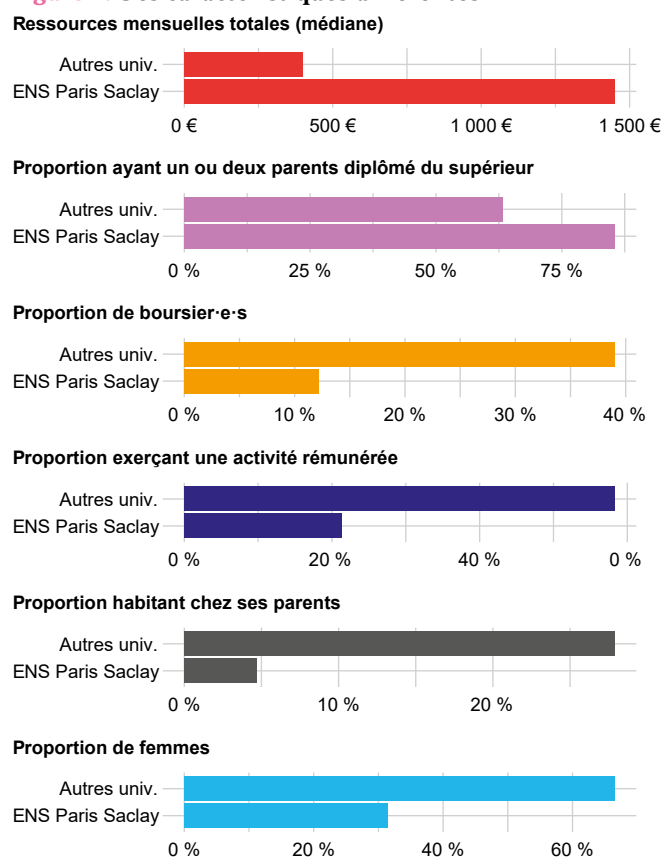
Tout d'abord, comme le montre la **Figure 1**, les ressources disponibles sont très inégales. Alors que la somme totale mensuelle médiane reçue par les étudiant-e-s universitaires est d'environ 350 €, elle est de près de 1 500 € pour les normalien-ne-s, soit quatre fois plus environ. Si les étudiants universitaires comme les normaliens disposent d'un compte-épargne, la possibilité concrète d'épargner est donc bien différente.

À ces ressources financières plus élevées, liées au statut de fonctionnaire-stagiaire, est associée une origine sociale elle aussi plus élevée : alors qu'environ 60 % des universitaires ont un ou deux parents diplômés du supérieur, c'est le cas de plus de 85 % des normalien-ne-s. En conséquence, la proportion de boursiers et de boursières est très faible à l'ENS Paris-Saclay :

seuls un peu plus de 10 % des apprenant-e-s ont une bourse au moment de répondre au questionnaire (ils et elles pouvaient avoir une bourse l'année précédant l'accès au statut de fonctionnaire : 24 % des reçu-e-s aux concours sont boursier-e-s).

Le traitement associé au statut de fonctionnaire, l'origine sociale plus élevée, explique la faible proportion d'apprenant-e-s de l'ENS exerçant une activité rémunérée, l'été ou en parallèle des études. Cette proportion est trois fois plus faible qu'à l'université, où près de 60 % des étudiant-e-s déclarent exercer une activité rémunérée. Or ces activités rémunérées sont « [s]ouvent très précaires et peu rémunérés, [et] peuvent s'avérer de réelles trappes à précarité dans la mesure où [elles] risquent d'augmenter sensiblement les risques d'échec et de décrochage de l'enseignement supérieur » (Giret 2011 p. 207, voir aussi Poullaouec 2019), risques dont les normalien-ne-s sont alors protégés.

Figure 1. Des caractéristiques différentes



Champ : étudiant-e-s de niveau L3, M1 et M2, non réponses exclues.

Les normalien-ne-s habitent aussi cinq fois moins fréquemment que les étudiant-e-s chez leurs parents (5 % environ, contre 28 % chez les étudiant-e-s), en raison, notamment, du recrutement national de l'ENS et de l'accès prioritaire à des chambres du CROUS. Les normalien-ne-s vivent donc simultanément – pour une grande partie d'entre eux – les « deux transitions quasi-obligées [que sont] la transition de la fin de la formation initiale à l'accès au premier emploi, et celle de la décohabitation du domicile parental » (Solard et Copoletta, 2014, p. 62), si l'on considère que leur formation initiale se fait en étant devenus fonctionnaires.

Enfin les normalien-ne-s sont en grande majorité des hommes, alors que les étudiant-e-s des universités où l'enquête s'est déroulée sont principalement des étudiantes (elles représentent 30 % des répondant-e-s à l'ENS, contre 65 % dans les autres universités). Cela est du principalement au

passage par les classes préparatoires et au poids des mathématiques, des sciences expérimentales et sciences de l'ingénieur à l'ENS, qui recrutent surtout des jeunes hommes, poids qui est moins important dans les universités partenaires.

Ainsi, sur le plan de l'équipement financier ou des pratiques parentales, les normalien-e-s ressemblent aux étudiant-e-s universitaires, mais sur le plan des ressources (financières ou sociales), les différences sont manifestes. Étudiant-e-s et normalien-ne-s ont un compte en banque et un compte épargne, mais les sommes versées et présentes ne sont pas les mêmes.

Une comptabilité relâchée ?

Comme le montre le **tableau 2**, ces situations différentes sont associées à des façons bien distinctes de faire les comptes et de gérer son budget. Les normalien-ne-s déclarent plus souvent que les universitaires avoir discuté de leur budget avec leurs parents au cours de la période récente. Cela est en partie dû au fait qu'une partie non négligeable des étudiant-e-s habitant chez leurs parents ne disposent pas, à proprement parler, d'un budget séparé. Mais ce ne sont pas les discussions fréquentes qui distinguent les normalien-ne-s des universitaires : dans les deux cas, un gros tiers des répondant-e-s font état de plusieurs discussions.

Tableau 2. Discussions et dépenses

Question	ENS Paris Saclay ¹	Autres univ. ¹
Avez-vous discuté de la gestion de votre budget avec vos parents ?		
Non	38 % (144)	48 % (2 404)
Oui, une fois	27 % (104)	18 % (920)
Oui, plusieurs fois	35 % (131)	34 % (1 719)
Ces discussions, si vous en avez eu, ont-elles donné lieu à un conflit ?		
Non	83 % (181)	74 % (1 918)
Oui	17 % (38)	26 % (685)
Difficultés budgétaires		
Non	52 % (202)	38 % (1 957)
Oui	48 % (183)	62 % (3 163)
Utilisez-vous l'argent des fêtes pour des dépenses courantes ?		
Non	66 % (221)	58 % (2 541)
Oui	34 % (115)	42 % (1 812)
Comment gérez-vous votre argent ?		
Budget détaillé, respecté	11 % (41)	17 % (841)
Budget, dépassé	14 % (51)	18 % (901)
Sans budget, mais un œil sur les dépenses	70 % (264)	59 % (2 966)
Sans suivi budgétaire	5 % (20)	6 % (292)
Fréquence de la consultation des comptes		
Moins d'une fois par mois	2 % (8)	2 % (111)
Une fois par mois	6 % (22)	5 % (238)
Une fois par semaine ou plusieurs fois dans le mois	45 % (172)	37 % (1 837)
Tous les jours ou plusieurs fois par semaine	47 % (177)	57 % (2 842)
Connaissez-vous la somme qui est sur votre compte ?		
Non	14 % (53)	9 % (439)
Oui	86 % (320)	91 % (4 531)

¹ % (n).

Champ : étudiant-e-s de niveau L3, M1 et M2, non réponses exclues.

Lecture : 38 % des répondant-e-s de l'ENS déclarent n'avoir pas discuté de la gestion de leur budget avec leurs parents.

Ces discussions donnent moins lieu à des conflits entre enfants et parents dans le cas des normalien-ne-s : 17 % d'entre eux font état de conflit (quand il y a eu discussion), dix points de moins que chez les universitaires, probablement parce que les ressources monétaires des normaliens sont moins contraintes.

On peut alors relier la fréquence faible des conflits aux difficultés budgétaires limitées des normaliens et normaliennes : si près de la moitié d'entre elles/eux déclarent avoir des difficultés budgétaires, c'est le cas de plus de six étudiant-e-s universitaires sur dix. Et alors l'argent reçu en cadeau est plus souvent utilisé pour des dépenses courantes (alimentation...) par les étudiant-e-s des universités (42 %) que par les normalien-ne-s (34 %).

L'aisance financière des normalien-ne-s les conduit à ce que l'on peut qualifier de « comptabilité relâchée » : les normalien-ne-s déclarent 1,5 fois moins fréquemment que les étudiant-e-s tenir un budget détaillé qu'ils/elles respectent (11 % vs 17 %). Les normalien-ne-s déclarent plus que les étudiant-e-s garder « un œil sur les dépenses » sans tenir de budget. Et cet « œil » est, dans le cas normalien, moins vif que chez les universitaires : les comptes sont moins fréquemment consultés, alors que près de six étudiant-e-s universitaires sur dix consultent leurs comptes presque tous les jours. De même – autre signe d'une comptabilité relâchée – 14 % des normalien-ne-s (contre 9 % des étudiants des universités partenaires) déclarent ne pas être capables de dire, à 100€ près, quelle est la somme sur leur compte en banque principal. À la différence de celles et ceux qui, fautes de ressources, « n'ont pas droit à l'erreur », les normalien-ne-s, aux ressources relativement importantes, peuvent se permettre des approximations qui ne leur coûtent pas cher.

Des différences internes à l'ENS

Le questionnaire étant identique pour l'ensemble des universités participant à l'opération, il n'est pas possible de distinguer finement les différents statuts au sein de l'École (élèves, étudiant-e-s et mastérent-e-s). Nous nous sommes donc servis du revenu mensuel déclaré pour distinguer les élèves des autres apprenant-e-s, en considérant que celles et ceux qui déclarent gagner 1 200 € ou plus par mois étaient des normaliens-élèves.

Le **tableau 3** compare les normalien-e-s-élèves, les autres apprenant-e-s de l'ENS et les étudiant-e-s universitaires. Ces autres apprenant-e-s – non-élèves – ressemblent aux étudiants universitaires sur le plan des ressources numériques mensuelles, car la somme médiane déclarée est d'environ 400 €/mois. Cette similitude sur le plan des ressources financières est associée à des déclarations semblables de difficultés vécues.

Ainsi, si quatre élèves sur dix déclarent des difficultés budgétaires, les autres apprenant-e-s de l'ENS déclarent autant de difficultés que les étudiant-e-s des autres universités. Une proportion équivalente d'apprenant-e-s non-élèves de l'ENS et d'universitaires déclare avoir pensé à abandonner ses études en raison de difficultés financières, pensées inexistantes chez les normalien-ne-s élèves.

À la question sur le stress, les apprenant-e-s-non-élèves de l'ENS Paris-Saclay se situent entre les élèves et les universitaires. Ils sont ainsi 22 % à se déclarer « toujours » stressé-e-s, contre moins de 10 % des élèves et plus de 30 % des étudiant-e-s universitaires. Il est probable que la régularité des ressources dont bénéficient les élèves, leur caractère stable et prévisible, contribue à réduire une des sources possible de stress.

Tableau 3. Des différences internes

Question	ENS-Élève	ENS-autre	Autre univ.
Total des ressources (médiane, mensuelle)	1 550 €	375 €	400 €
Difficultés budgétaires			
Non	60 %	42 %	38 %
Oui	40 %	58 %	62 %
Avez-vous envisagé de mettre fin à vos études en raison de difficultés financières ?			
Non	100 %	92 %	92 %
Oui	0 %	8 %	8 %
Depuis septembre, vous êtes-vous senti-e stressé-e ?			
Non, jamais	22 %	17 %	9 %
Oui, parfois	47 %	36 %	26 %
Oui, souvent	22 %	26 %	34 %
Oui, toujours	8 %	22 %	32 %

Champ : étudiant-e-s de niveau L3, M1 et M2, non réponses exclues.
Lecture : 60 % des élèves de l'ENS déclarent ne pas avoir de difficultés budgétaires.

Ainsi, sur de nombreux points, la situation des normaliens-étudiants ressemble plus à celle des étudiants universitaires qu'à celle des normaliens-élèves.

Conclusions

Alors que l'équipement financier des normalien-ne-s et des étudiants des neuf universités partenaires est semblable, les usages sont différents, car les ressources financières et sociales, ainsi que la situation matérielle, des deux groupes sont bien distinctes. Les normalien-ne-s, dans leur ensemble, échappent à la précarité qui touche une partie non négligeable des étudiant-e-s. Dans le détail cependant, les différences internes à l'ENS Paris-Saclay sont bien visibles : les normalien-ne-s qui ne sont pas élèves ressemblent beaucoup aux étudiant-e-s universitaires tout en côtoyant au jour le jour des élèves aux ressources financières plus grandes, proximité qui ne peut qu'exacerber les différences.

Deux pistes d'action pour l'École s'ouvrent à l'issue de cette enquête. L'une est évidente : l'une des grandes différences internes à l'ENS Paris-Saclay concerne les différences de ressources financières entre élèves et étudiants. L'École doit poursuivre et développer sa politique d'aides financières ou de bourses à destination des normaliens-étudiants (Marine Miller, « [Les "admis sur dossier", des normaliens hors norme](#) », *Le Monde*, 5 juillet 2023, p. 16).

L'autre est moins évidente : l'École pourrait organiser une séance d'information et proposer quelques conseils de gestion budgétaire aux normalien-ne-s devenant, du jour au lendemain, fonctionnaires-stagiaires et pratiquant, semble-t-il au regard de l'enquête, ce que nous avons appelé une comptabilité relâchée.

Dans la même collection : Ingrao (Tristan), « [Les normaliens BL recrutés entre 1992 et 2006](#) », *Documents Études Recherches SHS*, n° 1, décembre 2023

Directeur de la publication : Frédéric Lebaron



Bibliographie

- Barnet-Verzat C., Wolff F.-C. (2001), « [L'argent de poche versé aux jeunes : l'apprentissage de l'autonomie financière](#) », *Économie et Statistique*, n° 343, p. 51-72.
- Bataille P. (2014), *Des cheminements sur la voie royale*, Thèse de doctorat, Université de Lausanne.
- Ducourant H., Foucault B., Mortain B. (2023), « ["Ce sont ses sous, il en fait ce qu'il veut." Socialisation économique et accès à la consommation par l'argent de poche](#) », *Agora débats/juvenesses*, n° 94, p. 7-24.
- Furnham A. (1999), « [Economic socialization: A study of adults' perceptions and uses of allowances \(pocket money\) to educate children](#) », *British Journal of Developmental Psychology*, n° 117, p. 585-604.
- Giret J.-F. (2011), « L'activité rémunérée des étudiants », in Galland O., Verley É., Vourc'h R., *Les mondes étudiants*, Paris, La Documentation française, p. 207-215.
- Poullaouec T. (2019), « Salariat étudiant et rapport aux études dans les premiers cycles universitaires », in Belghith F., Giret J.-F., Tenret E., *Enquête sur les conditions de vie des étudiants en 2016*, Paris, La Documentation française, p. 309-320.
- Solard J., Coppoletta R. (2014), « [La décohabitation, privilège des jeunes qui réussissent ?](#) », *Économie et Statistique*, n° 469, p. 61-84.

Note méthodologique

L'enquête « [Faire ses comptes : les étudiant-es et leur argent](#) » (ETUBUD, collectif POF, 2023) porte sur les pratiques budgétaires des étudiants dans dix établissements partenaires : les universités de Paris-Nanterre, Vincennes-Saint-Denis, Brest, Le Havre, Nantes, Tours, Caen, Saint-Étienne, Saint-Quentin-en-Yvelines et l'École Normale Supérieure Paris-Saclay. Elle a interrogé 12 233 étudiant-e-s en novembre 2023 au moyen d'un questionnaire élaboré collectivement au cours du semestre. À l'École normale supérieure Paris-Saclay, l'enquête a été réalisée par les normalien-ne-s de première année en majeure de sociologie ou d'histoire sous la coordination de Marion Michel, ATER au Département d'études et de recherches SHS. Cette enquête a fait l'objet d'une déclaration auprès d'un délégué à la protection des données et est conforme aux normes du RGPD et de la Loi informatiques et libertés modifiées. Les données récoltées sont anonymisées conformément aux directives de la Cnil et selon le RGPD. Cette enquête a permis de collecter, dans des salles de cours tirées au hasard, à l'ENS Paris-Saclay, 385 questionnaires portant sur le montant des ressources économiques, les pratiques de consommation et le lien entre revenus et poursuite d'étude. Le traitement statistique a été réalisé à l'aide du logiciel R.

Liste des étudiant-e-s ayant réalisé l'enquête : Claire Barthélémy, Clément Bergua, LB, LT, AD, Thelma-Lou Fiszman, LG, Capucine Le Ruyet, Victor Lebrun, Théa Mathon--Vauquelin, Cyrus Mohammady-Foëx, Oriane Peyrillé, Martin Piard, Sophie Rémond, Laura Rémy, AR, RS, Maxime Saleur, Ameini Teyeb.

Si la représentativité de l'échantillon est relativement bonne à l'échelle de chaque université étudiée (ou de chaque UFR étudiée), il est impossible de faire de cette enquête une enquête représentative de l'ensemble de la population étudiante en France du fait de la spécificité des universités partenaires (plutôt des universités de science humaines et sociales, au recrutement plus populaire).

Calcul du montant total des ressources monétaires : pour estimer la somme totale mensuelle reçue, nous avons considéré le revenu tiré du travail, le montant de la bourse, et le montant de l'aide parentale déclarés par les répondants à l'enquête.